

CACES R486 – NACELLES PEMP

Catégories A/B – Formation Recyclage

Réf. : CE/06 – V0 – 10/2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir conduire des Nacelles PEMP A/B en étant en conformité avec la norme R486

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les risques liés à l'utilisation des Nacelles PEMP A/B et s'en prémunir
- Conforter ses connaissances théoriques et vérifier la conformité de sa pratique

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

Tout conducteur de Nacelles PEMP A/B doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article.

1. Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des Nacelles PEMP A/B
- Les principaux types de Nacelles PEMP A/B - Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des Nacelles PEMP A/B
- Risques liés à l'utilisation des Nacelles PEMP A/B
- Exploitation des Nacelles PEMP A/B
- Vérifications d'usage des Nacelles PEMP A/B

2. Entraînement pratique

- Conduite de Nacelles PEMP A/B et manœuvres

3. Evaluation des connaissances et savoirs faire

- Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite : l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.



Dates

Nous consulter

Durée

2 jours soit 14 heures

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Modalité pédagogique

Présentiel

Lieu

Centre de formation Auch

Tarif

Nous consulter selon les catégories



Public concerné

Toute personne appelée à conduire des nacelles PEMP Catégories A/B ayant une expérience à la conduite et présentant les aptitudes médicales requises

Pré-requis

Etre titulaire du CACES R486 en situation de renouvellement
Etre âgé de 18 ans, posséder une aptitude médicale
Savoir lire et écrire le français
Maîtriser les calculs mathématiques simples

- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (remise du livret stagiaire) et mises en situations pratiques de conduite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R 486 réalisé par un testeur habilité.
- Evaluation de la Satisfaction Stagiaire : Questionnaire d'Évaluation de la Satisfaction

PROFIL FORMATEUR

Formateurs expérimentés exerçant leur mission de formation sous la responsabilité d'un organisme certifié CACES DEKRA Certification pour la famille R486 (chariot toutes catégories)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

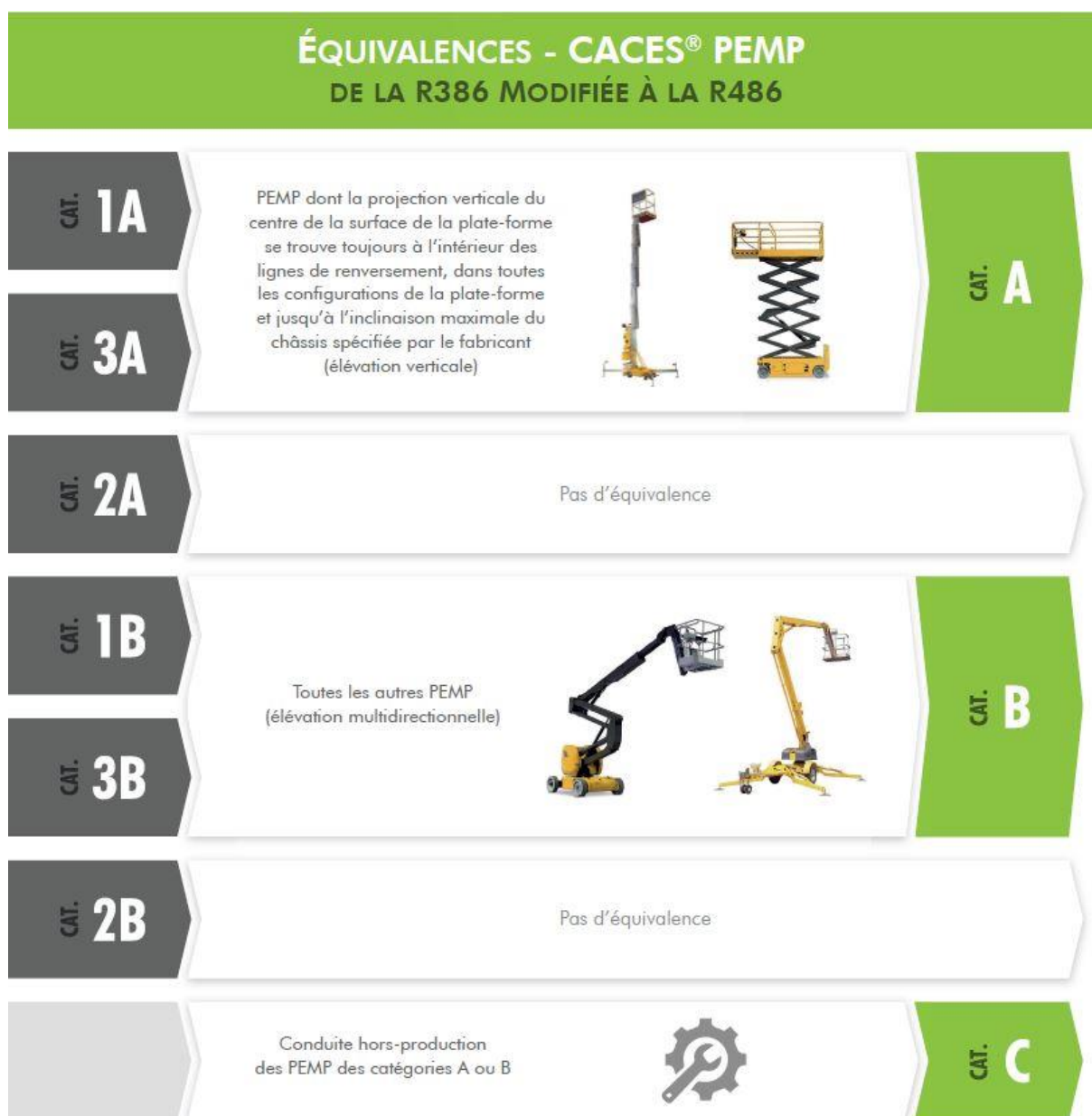
Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



Sanction de la formation

Attestation de formation et délivrance du CACES R486 si réussite, validité 5 ans

Recommandation R 486 distingue 3 catégories de nacelles



Unités de test, théoriques et pratiques, par catégorie

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

Epreuve théorique	Epreuves pratiques			
Toutes catégories	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Option Porte-engins
1 UT	1 UT	1 UT	1 UT	0,5 UT